

## **AVIS DE MARCHÉ**

### **Section I. Pouvoir adjudicateur**

#### **I.1 Nom et adresse**

ÉTAT – Vice-rectorat de Wallis et Futuna  
BP 244 - Havelu - 98600 UVEA  
Tél : 00 681 72 28 28

#### **I.2 Obtention du dossier**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :

##### **- Vice-rectorat des Îles Wallis et Futuna**

BP 244 - Havelu - 98600 UVEA  
Tél : 00 681 72 28 28

Courriel : [sosefo.tuihoua@ac-wf.wf](mailto:sosefo.tuihoua@ac-wf.wf)

- soit en accès direct à l'adresse suivante: <https://www.ac-wf.wf/>

#### **I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues**

Le point de contact susmentionné

#### **I.4 Type de pouvoir adjudicateur**

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale y compris leurs subdivisions régionales ou locales

#### **I.5 Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

### **Section II. Objet de la consultation**

#### **II.1 Étendue du marché**

Fourniture d'équipements informatiques et multimédias au vice-rectorat de Wallis et Futuna.  
Numéro de référence : 2023-MAPA-01-VR

**II.2 Type de marché** : Marché public de fournitures

**II.3 Codes CPV Principaux** : 30200000-1 : Matériel et fournitures informatiques

**II.4 Lieux d'exécutions** : Vice-rectorat de Wallis et Futuna - 98600 île de Wallis

#### **II.5 Informations sur les lots**

Le contrat comporte un lot unique : La dévolution en lots séparés est de nature, dans le cas particulier, à restreindre la concurrence.

#### **II.6 Critères d'attribution**

Critère Prix : 35 points

Valeur technique : 65 points

#### **II.7 Variantes**

Les variantes sont autorisées.

#### **II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement**

Les prestations seront financées par les fonds propres du Vice-rectorat.

#### **II.9 Visite du site**

Sans objet

### III.1 Type de procédure

Le présent marché est passé en vertu des dispositions des articles R2123-1 à R2123-4, du code de la commande publique 2019 et des dispositions applicables dans les Îles Wallis et Futuna.

### III.2 Date limite de réception des offres : 25 AOÛT 2023 à 12h00 (heure de Wallis)

- Soit transmission papier contre récépissé ou par pli recommandé avec A/R auprès de :

Vice-rectorat de Wallis et Futuna  
BP 244 – Mata'Utu  
98600 UVEA  
Tél : 72 28 28

- Soit transmission électronique

**La transmission électronique des plis se fera uniquement sur le profil acheteur du Vice-rectorat de Wallis et Futuna.** Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n'est pas autorisée.

**Les pièces de la candidature et celles de l'offre, doivent être transmises en seule fois, lors d'un seul et même envoi.** Elles feront l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique transmis par la plateforme de dématérialisation.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, **celle-ci annule et remplace l'offre précédente.** Aussi, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un second dépôt par un même signataire (même identifiant) se substituera au premier : il y a donc lieu d'adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Les candidats peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde des documents transmis par voie électronique dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de l'économie sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'acheteur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les candidats sont informés que, pour des raisons techniques, plus le poids du pli électronique est important, plus son dépôt est long. Le candidat doit tenir compte de ce temps de dépôt pour la remise de son pli électronique, avant la date et heure limites de dépôt des plis, fixées sur la page de garde du règlement de consultation.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

La signature électronique des documents et du contrat, par le soumissionnaire, n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

**NOTA :** Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat doit renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou reports de délais.

### III.3 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section IV. Renseignements complémentaires

### IV.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie

BP Q3 – 98851 NOUMEA CEDEX

Tel. 00 687 25 06 30 - Courriel : [greffe.ta-noumea@juradm.fr](mailto:greffe.ta-noumea@juradm.fr)

### IV.2 Date d'envoi du présent avis : 18 juillet 2023